

BSV VITICULTURE - N°16

9 JUILLET 2026

Sommaire

[Phénologie](#)

[Météo prévisionnelle](#)

[Mildiou](#)

[Oïdium](#)

[Black rot](#)

[Cicadelles vertes](#)

[Cicadelles de la flavescence
dorée](#)

[Tordeuses](#)

[A surveiller : Flavescence
dorée](#)

[Biodiversité](#)

Information

Il n'y aura pas de BSV la semaine prochaine, le prochain sera publié le 23 juillet.

A retenir / curseur de risque

Mildiou

Diminution des symptômes, vignoble globalement très sain. Risque très faible.



Oïdium

La majorité des vignes sont saines, risque de contamination très faible à ce stade. Restez vigilant sur les parcelles présentant des symptômes.

Parcelles classiques :



Parcelles avec symptômes :



Black rot

Risque très faible, les vignes sont globalement saines.



Cicadelles vertes

Population toujours très faible.



Cicadelles de la flavescence dorée

Faible population de larves observées. 2^{ème} message réglementaire publié pour le 3^{ème} traitement obligatoire.



Tordeuses

Une seule parcelle touchée : 2 perforations et une larve d'eudémis.



ABONNEMENT BSV

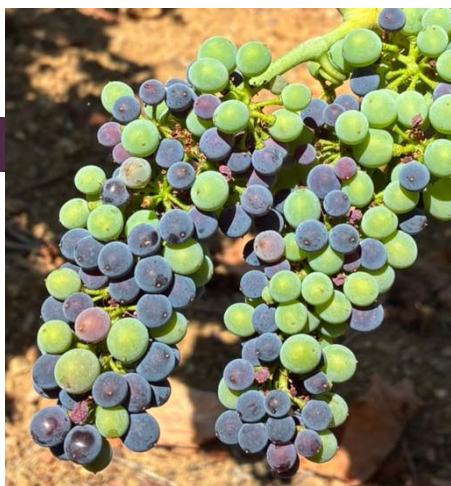
Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le [site de la DRAAF](#), le [site de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire](#) ou sur le [site de Polleniz](#)

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : <https://ecophyto-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/surveillance-biologique-du-territoire/bulletin-de-sante-du-vegetal>

Phénologie

Fermeture de grappe

Pour la quasi-totalité des parcelles du réseau, les grappes ont atteint la fermeture complète (stade BBCH 79), la véraison débute sur les parcelles les plus précoces, les plus tardives sont au stade « début fermeture de grappe » (BBCH 77). La maturation des raisins devient plus hétérogène entre les parcelles selon les impacts de la canicule et du stress hydrique, ce phénomène risque de s'accroître encore plus avec l'épisode caniculaire en cours.



Grappe de Pinot noir en cours de véraison (hors réseau SBT) - Photo : A. Cueniet CAPDL



Pinot gris au stade « début véraison » – Photo : S. Savary CECOVAL

Région	Cépage	Début fermeture de grappe (BBCH 77)	Fermeture de grappe (BBCH 79)	Début véraison (BBCH 81)
Aubance	Cabernet Franc			
	Cabernet Sauvignon			
	Gamay			
	Grolleau noir			
Coteaux de la Loire	Melon B.			
Coteaux d'Ancenis	Gamay			
	Pinot gris			
Layon	Cabernet Franc			
	Chardonnay			
	Chenin			
	Grolleau noir			
Loire	Chardonnay			
	Pineau d'Aunis			
Pays de Retz	Chardonnay			
	Folle blanche			
	Gamay			
	Grolleau gris			
	Melon			
Sarthe	Chenin			
	Pineau d'Aunis			
Saumurois	Cabernet Franc			
	Chardonnay			
	Chenin			
Sèvre et Maine	Chardonnay			
	Folle blanche			
	Melon			
	Merlot			
	Cot			

Météo prévisionnelle

Le Pallet (44)

Auj. 09 juil.	Ven. 10 juil.	Sam. 11 juil.	Dim. 12 juil.	Lun. 13 juil.
0 mm	0 mm	0,1 mm	0,3 mm	0 mm
39 °C	39 °C	40 °C	40 °C	40 °C
22 °C	22 °C	23 °C	25 °C	22 °C
6 km/h	6 km/h	7 km/h	9 km/h	7 km/h
12 km/h	11 km/h	14 km/h	19 km/h	13 km/h

Terreanjou (49)

Auj. 09 juil.	Ven. 10 juil.	Sam. 11 juil.	Dim. 12 juil.	Lun. 13 juil.
0 mm	0 mm	0,2 mm	0,3 mm	0 mm
37 °C	38 °C	39 °C	40 °C	41 °C
21 °C	20 °C	22 °C	24 °C	26 °C
7 km/h	5 km/h	5 km/h	7 km/h	7 km/h
14 km/h	9 km/h	10 km/h	14 km/h	13 km/h

Chahaignes (72)

Auj. 09 juil.	Ven. 10 juil.	Sam. 11 juil.	Dim. 12 juil.	Lun. 13 juil.
0 mm	0 mm	0 mm	0 mm	1,2 mm
36 °C	37 °C	39 °C	38 °C	41 °C
24 °C	21 °C	23 °C	24 °C	24 °C
7 km/h	7 km/h	9 km/h	9 km/h	9 km/h
15 km/h	14 km/h	17 km/h	17 km/h	18 km/h

Pétosse (85)

Auj. 09 juil.	Ven. 10 juil.	Sam. 11 juil.	Dim. 12 juil.	Lun. 13 juil.
0 mm	0 mm	0,4 mm	0 mm	0 mm
39 °C	39 °C	38 °C	41 °C	36 °C
22 °C	24 °C	24 °C	25 °C	23 °C
7 km/h	6 km/h	4 km/h	6 km/h	7 km/h
13 km/h	11 km/h	9 km/h	11 km/h	11 km/h

Source : données météo issues de stations spatialisées Weenat

Un nouvel épisode caniculaire est en cours cette semaine, avec des températures maximales qui continuent d'augmenter ce week-end et qui pourraient à nouveau dépasser les 40°C. De la pluie pourrait tomber ce week-end ou début de semaine prochaine selon les secteurs, mais ces prévisions de précipitations sont incertaines (très variables d'un modèle à l'autre et d'un jour à l'autre).

Remarques

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p-inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2026 via [ce lien](#).



Mildiou



Point modélisation (modèles potentiel système – IFV) :

Un modèle est un outil d'aide à la décision, il utilise des données prévisionnelles météo (qui sont par nature incertaines), mais ne peut prendre en compte les diverses situations du réseau : agronomiques, phénologiques, historique des parcelles et interventions phytosanitaires réalisées ! Les prévisions météo du modèle pour la semaine à venir sont les suivantes :

- En **H2** (= hypothèse médiane des scénarios prévisionnels Météo France) : le modèle prévoit une petite pluie ce week-end, inférieure à 2 mm, puis un temps sec jusqu'au 17 juillet ou une nouvelle pluie plus importante est prévue, les températures continuent d'augmenter sur le week-end.
- En **H3** (= hypothèse maximisée des scénarios prévisionnels de Météo France) : le modèle suit les mêmes tendances avec des cumuls de pluies plus important ce week-end entre 5 et 10 mm selon les secteurs.

Modélisation

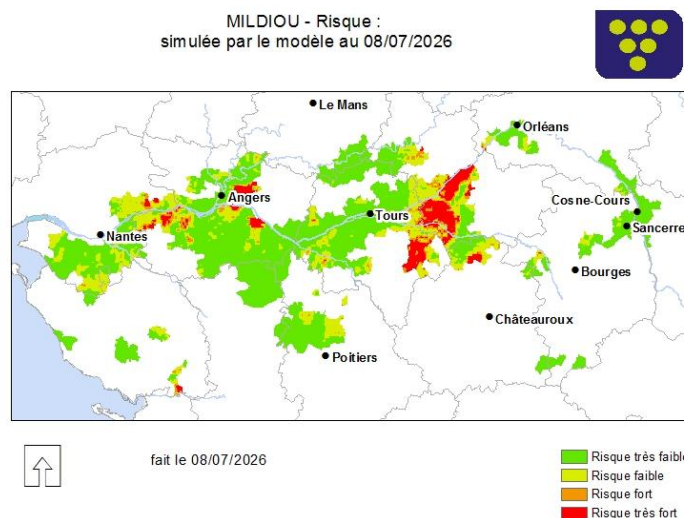
D'après le modèle, la situation est globalement défavorable au mildiou, hormis dans les mêmes secteurs que les semaines passées qui ont reçu de forts cumuls d'eau fin mai (voir zones en rouges sur la carte). Aucune contamination n'est simulée en H2, il faudrait des pluies importantes sur plusieurs jours pour entraîner des contaminations sur les secteurs les plus à risques.

Observation

Les symptômes n'évoluent quasiment plus, au contraire la fréquence des organes touchés diminue, quelques taches sont encore sporulantes mais pour la grande majorité elles ont séché, du mildiou mosaïque est également observé.

Point situation et risque

Les vignes ont largement atteint la fermeture de grappe, leur sensibilité vis-à-vis du mildiou diminue donc fortement. De plus, les conditions météo ne sont pas du tout favorable au développement du champignon. Le risque est donc très faible pour l'ensemble de la région.



Mildiou mosaïque sur feuilles de Melon B.. Photo : M. Jehanno CAPDL



Oïdium



Parcelles classiques :



Parcelles avec symptômes :



Situation au vignoble

Cette semaine, des symptômes d'oïdium sont toujours observés sur les mêmes parcelles que la semaine passée, les fréquences d'organes touchés ont peu évolué, hormis dans quelques témoins non traités où elles ont légèrement augmenté.

Modélisation

Aucune contamination primaire n'est simulée par le modèle avec les faibles pluies prévues en H2.

Risque

Pour les parcelles saines, le risque est très faible, la sensibilité de la vigne diminue fortement à partir de la fermeture et les conditions météo ne sont pas du tout propices à des contaminations primaires. Sur les parcelles touchées, l'oïdium peut encore évoluer jusqu'à la véraison, restez vigilant en surveillant l'évolution des symptômes et les prévisions météo.

Attention aux risques élevés de brûlures en cas de traitement des vignes notamment avec des produits à base de soufre lorsque les températures sont élevées. Le bénéfice/risque d'un traitement est à réfléchir en fonction des conditions météo et du risque de la parcelle.



Oïdium « grillé » sur grappe de Chardonnay
Photo : A. Cueniet CAPDL



Black rot



Situation au vignoble

Les symptômes de black rot restent toujours très limités, 2 nouvelles parcelles du 49 présentent des taches, mais les fréquences d'attaques restent inférieures à 1 % des feuilles et aucun symptôme sur grappe n'a été observé.

Modélisation

D'après le modèle, la situation est favorable au black rot et des contaminations sont simulées même avec les faibles pluies (le modèle surestime la pression depuis le début de la saison).

Risque

Les vignes sont globalement très saines vis-à-vis de ce champignon et aucune grappe n'est touchée, le risque est donc très faible.

Méthodes alternatives



Les moyens de lutte prophylactique contre le black rot existent. En éliminant les grains et grappes desséchées (momies) présentes sur les souches au cours de la taille il est possible de réduire l'inoculum. De même le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et contribue à réduire l'inoculum.



Cicadelles vertes ou des grillures



Observations

Des larves de cicadelles vertes ont été observé sur 16 % des parcelles du réseau, avec en majorité moins de 10 larves pour 100 feuilles. La population est plus élevée en Sarthe (de 7 à 47 larves pour 100 feuilles). On retrouve majoritairement des larves aux stades précoces (L1-L2) ce qui correspond à la 2^{ème} génération. Globalement, la population est encore très faible cette semaine. Seulement 5 % des parcelles présentent des symptômes de grillure sur moins de 5 % des feuilles.

Seuil indicatif de risque

Le seuil communément utilisé dans le vignoble se situe autour de 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles. Il est à relativiser en fonction de la sensibilité du cépage et du stade de la vigne. Le risque lié aux cicadelles vertes est principalement lié aux grillures qui, lorsqu'elles sont très intenses, peuvent réduire l'activité photosynthétique de la plante.

Risque

Les populations sont pour le moment très faibles, aucune parcelle ne dépasse le seuil d'intervention.



Cicadelles de la flavescence dorée



Observations

La population des larves de cicadelles de la flavescence dorée diminue toujours, on en dénombre moins de 5 larves pour 100 feuilles sur 10 % des parcelles du réseau, les larves sont désormais toutes au stade avancé L5.

Risque

La nuisibilité des cicadelles vectrices de la flavescence dorée est indirecte car elles peuvent être vectrices du phytoplasme responsable de la Flavescence dorée qu'elles transportent après s'être nourries sur un cep malade et en piquant un cep sain par la suite. Les cicadelles ne transmettent pas la maladie à leur descendance. Les cicadelles vectrices de la flavescence dorée n'ont pas d'impact direct sur le rendement viticole, autrement que par la transmission de ce phytoplasme.

Date de traitement à respecter dans le cadre de la lutte obligatoire

Le 2^{ème} message réglementaire sur la lutte contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, précisant les dates du 3^{ème} traitement en lutte conventionnelle est disponible sur le site de la DRAAF Pays de la Loire en [cliquant ici](#) (vous le retrouverez en bas de la page). **Les dates du 3^{ème} traitement sont définies du 13 au 23 juillet.**

La lutte est obligatoire uniquement dans les situations ci-dessous :

- dans les pépinières et les vignes-mères de porte-greffes ou de greffons.
- dans les zones délimitées définies à l'article 1 de l'arrêté préfectoral N°2026/DRAAF/25 du 21 mai 2026. Dans cet arrêté, 12 zones délimitées sont définies (vous pouvez retrouver le détail dans les annexes de l'arrêté). L'arrêté est disponible sur le site de la DRAAF (lien ci-dessus).



Tordeuses



Situation au vignoble

Des impacts de tordeuses ont été observés sur une seule parcelle du réseau dans le Sèvre-et-Maine, deux perforations et une larve d'eudémis ont été observées.

Très peu de papillons ont été capturés cette semaine, entre 1 et 2 cochylys dans 4 pièges et 1 eudémis dans 3 pièges.

Seuil indicatif de risque

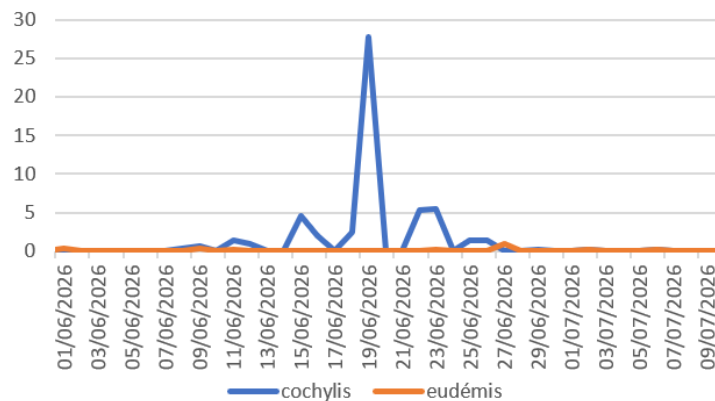
Le risque est très dépendant de l'historique de la parcelle. Les pertes liées à la deuxième génération de tordeuses sont principalement dues aux perforations qui sont une porte d'entrée pour le botrytis. En cela, les risques liés à cette génération sont également liés aux conditions climatiques au moment de la maturation des baies. Pour évaluer le risque de façon plus précise pour chaque parcelle il est très important à ce stade de vérifier la présence de ponte sur les baies.



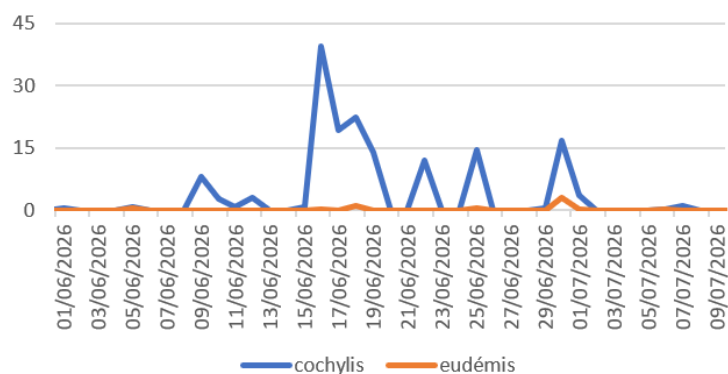
Perforation vide (photo du dessus) et perforation avec une eudémis (photo du dessous) – Photo : M. Jehanno CAPDL



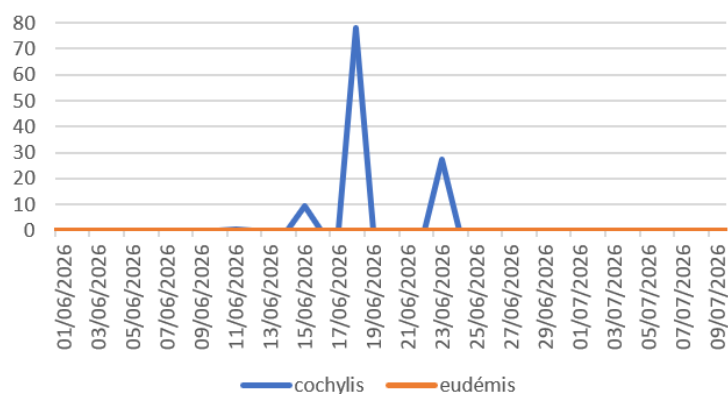
nombre de papillons piégés en moyenne / piège - Loire-Atlantique



nombre de papillons piégés en moyenne / piège - Maine et Loire



nombre de papillons piégés en moyenne / piège - Sarthe



Attention l'échelle des graphiques n'est pas la même selon les départements.



A surveiller

Flavescence dorée

La flavescence dorée est une maladie très dommageable pour les vignobles. C'est une des jaunisses de la vigne, elle est causée par un phytoplasme qui est classé comme organisme de quarantaine. Le principal vecteur de la flavescence dorée est une cicadelle inféodée à la vigne : *Scaphoideus titanus* qui transmet le phytoplasme en se nourrissant.

Biologie du phytoplasme

La cicadelle vectrice acquiert le phytoplasme en se nourrissant sur un cep déjà atteint. Ce dernier se reproduit dans les glandes salivaires du vecteur (il n'y a donc pas de transmission à la génération suivante). Il est ensuite excrété lors de la prise de nourriture de la cicadelle sur un pied sain et va circuler dans la plante via la sève.

Le phytoplasme réduit l'activité photosynthétique de la vigne et le transport des nutriments, il diminue la qualité des raisins et peut assécher les grappes ce qui entraînent des pertes de rendements et à terme la souche contaminée meurt.

Dégâts et nuisibilité

La flavescence dorée entraîne des symptômes qui sont caractéristiques des jaunisses de la vigne (maladies causées par des phytoplasmes) tel que le Bois noir. Les symptômes des jaunisses ne sont pas distinguables, seule une analyse peut confirmer ou infirmer la présence de la maladie.

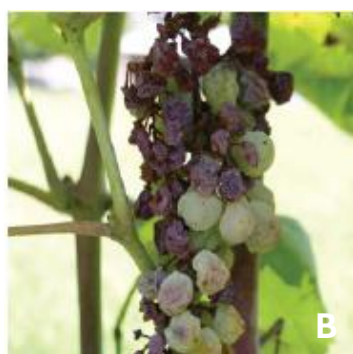
Les symptômes caractéristiques des jaunisses sont :

- feuilles rougissantes ou jaunissantes (selon le cépage) qui s'épaississent et se retournent vers l'intérieur, craquantes (photo A sur cépage rouge et photo C sur cépage blanc)
- absence d'aoûtement, le bois reste vert, caoutchouteux, le port est pleureur (photo D)
- les baies dépérissent et sèchent (photo B)

Statut réglementaire

Le nouveau règlement européen santé des végétaux 2016/2031 est entré en application le 14 décembre 2019. Dans ce cadre, le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne a été classé comme organisme de quarantaine (OQ) de l'Union (annexe II B du règlement d'exécution 2019/2072/UE). Ce règlement d'exécution établit une harmonisation dans l'Union des mesures de protection contre les organismes nuisibles des végétaux.

Le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne continue d'être de lutte obligatoire de façon permanente et en tout lieu dans l'UE et de faire l'objet au niveau UE d'une obligation de mise en place de plans de surveillance pluriannuels. Toutefois dans certaines zones de l'UE où le phytoplasme ne peut plus être éradiqué, une stratégie d'enrayement peut venir remplacer la stratégie d'éradication dans ces zones délimitées établies en application du règlement d'exécution 2022/1630/UE. Au niveau national, la lutte contre la Flavescence dorée et son insecte vecteur est déterminée par l'arrêté du 27 avril 2021.



Symptômes de jaunisse de la vigne (flavescence dorée ou bois noir)— Source : [Fiche technique Polleniz](#)

J'ai un doute sur un cep, que faire ?

Si au cours de vos observations ou interventions dans les parcelles vous repérez des ceps présentant les symptômes de jaunisses, **pas de panique ! Repérez le cep** (n° du rang, n° du cep + repérage avec de la rubalise, du ruban adhésif ou une bombe de peinture) puis **contactez Polleniz** (Organisme à vocation sanitaire des Pays de la Loire). En cas de suspicion avérée, un prélèvement sera fait pour effectuer l'analyse permettant de vérifier la présence ou non de la maladie. Si vous souhaitez un deuxième avis, n'hésitez pas à contacter vos conseillers. **La prospection et le dépistage sont deux points fondamentaux dans la lutte contre la propagation de la maladie, votre vigilance et votre contribution sont primordiales !**

Comment informer Polleniz : utiliser l'application « IGN » ou contacter-les par téléphone (02 41 36 76 21) ou mail : contactsantevegetale@polleniz.fr. Retrouvez toutes les informations sur le plan de gestion à consulter [ici](#).

Biodiversité

Cette semaine des auxiliaires ont été observés sur le réseau : des larves de coccinelle sur 2 % des parcelles, des chrysopes sur 40 % et des syrphes sur 10 %. On trouve également au vignoble :



Lycosidae– Photo :M. Jehanno
CAPDL



Œuf de punaise de chou– Photo :M.
Jehanno CAPDL



Œuf de chrysope – Photo :C. Bregeon
CAPDL

Notes nationales biodiversité

Vous pouvez consulter les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Réseau de surveillance biologique du territoire 2026 Pays-de-la-Loire

Rédacteurs : Chambre d'agriculture de région Pays de la Loire (CAPDL) – Célia Bregeon

Directeur de publication : Philippe Dutertre - président de la commission végétal de la chambre d'agriculture de région Pays-de-la-Loire

Groupe technique restreint : CAPDL - IFV - Viti-Tec Conseils - ATV 49 - Caves de la Loire - Syndicat Saumur Champigny

Observateurs : ATV 49 - Cecoval - CAMN - CAPDL - CAPL - Caves de la Loire - Caves Robert et Marcel - GDV 72 - LPA Montreuil-Bellay - LVVD - SCPA - Syndicat Saumur Champigny - Viti-Tec Conseils

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.